

**Demande d'Inscription pour élève non-résident, sur la base de frais de scolarité.**

Office of Student and Family Support and Engagement (OSFSE)

Office of the Chief Financial Officer

MONTGOMERY COUNTY PUBLIC SCHOOLS (MCPS)

Rockville, Maryland 20850

Pour obtenir plus d'informations, consulter [la politique du Conseil Scolaire JEA](#), [Domicile de résidence](#), [Frais de scolarité et inscription](#), [le règlement MCPS JEA-RE](#), [Inscription sur la base de frais de scolarité](#), et [le règlement MCPS JEA-RB](#), [Inscription des élèves](#).

**INSTRUCTIONS :** Les étapes suivantes doivent être complétées pour inscrire un élève non-résident, admissible sur la base de frais de scolarité.

- Les parents/tuteurs légaux/élèves éligibles/adulte(s) responsable(s) qui ne répondent pas aux critères d'inscription du règlement MCPS JEA-RB, Inscription des élèves, et qui souhaitent inscrire un élève à MCPS sur la base de frais de scolarité, remplissent la Partie I de ce formulaire et le soumet au Bureau des admissions et des inscriptions internationales (International Admissions and Enrollment office, IAE).
- L'IAE examine la demande selon les critères énoncés dans le règlement MCPS JEA-RE, *Inscription sur la base de frais de scolarité*, et prend une décision.
- Les agences de services sociaux extérieures à l'État qui placent un élève dans un foyer ou autre groupe d'accueil du comté de Montgomery doivent soumettre le [formulaire MCPS, Détermination du domicile de résidence et statut des frais de scolarité](#), et le présent formulaire, à l'IAE. Les élèves placés par une agence de services sociaux extérieure à l'État seront affectés à l'école de quartier de l'adresse du foyer ou groupe d'accueil du comté de Montgomery, sauf décision contraire de l'IAE en consultation avec OSSSI et les services de personnel et d'assistance du personnel et d'assistance du personnel de soutien de l'Office of Student and Family Support and Engagement. Les frais de scolarité de l'élève non-résident peuvent être facturés à l'agence de services sociaux extérieure à l'État, à moins que l'IAE ne reçoive la documentation justificative que l'élève est effectivement placé dans le foyer d'accueil du comté de Montgomery en vue d'une adoption. Si cette documentation est fournie, une exonération des frais de scolarité est accordée.
- L'IAE remplit la Partie II de ce formulaire et le renvoie au parent/tuteur légal/élève éligible/adulte responsable avec une copie au Division of Controller.
- Si la demande est accordée, le parent/tuteur légal/élève éligible/adulte responsable contactera le Division of Controller pour compléter la Partie III de ce formulaire et soumettra le paiement au Division of Controller.
- Le Division of Controller fournira au parent/tuteur légal/élève éligible/adulte responsable le reçu du paiement ainsi qu'une copie de ce formulaire.
- Le parent/tuteur légal/élève éligible/adulte responsable fournit une copie de cette forme et le reçu du paiement à l'école approuvée.
- L'école approuvée procède à l'inscription de l'élève.

**PARTIE I : INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE NON-RÉSIDENT A compléter par le parent/tuteur légal/élève éligible/adulte responsable**

Nom de l'élève \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

École actuelle \_\_\_\_\_ Grade actuel \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable de l'élève \_\_\_\_\_

Lien de parenté \_\_\_\_\_

N° de tél. du domicile \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_ N° de tél. du travail \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_ N° de tél. portable \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_

École demandée Premier choix \_\_\_\_\_

École demandée Deuxième choix \_\_\_\_\_

École demandée Troisième choix \_\_\_\_\_

L'élève faisant la demande est-il l'enfant ou membre de la famille d'un employé de MCPS ?  Oui  Non\*Veuillez consulter le règlement MCPS CGA-RA, *Conflicts d'intérêt pour les employés*. Si vous avez coché "OUI" ci-dessus, veuillez compléter la section ci-dessous :

Nom de l'employé(e)	Relation à l'élève	À temps complet ou temps partiel	Lieu

L'élève suit-il un programme d'enseignement individualisé (IEP) ou un plan de Section 504 ?\*\*  Oui  Non

\*\*Si l'élève suit un IEP, le placement de l'élève chez MCPS doit être décidé par l'équipe IEP, et si l'élève suit un plan Section 504, son placement doit être décidé par l'équipe de gestion pédagogique (Educational Management Team). Il n'y a aucune garantie que l'élève soit placé dans l'école de son choix. Pour les élèves qui suivent une éducation spéciale ou d'autres services spéciaux supplémentaires, les frais de scolarité ordinaires d'une année complète peuvent être majorés du coût estimé de la fourniture du ou des services supplémentaires, service de la dette compris.

**Veuillez fournir une justification pour cette demande d'inscription de l'élève sur la base de frais de scolarité à MCPS :**

**Consentement et signature du parent/tuteur légal/élève éligible/adulte responsable**

- Je comprends que MCPS se réserve le droit de déterminer le placement et que le consentement de la famille à payer les frais de scolarité ne garantit pas le placement dans l'école de choix.
- Je comprends que la validation de l'inscription à MCPS reste valable pour l'inscription uniquement dans l'école approuvée. Tous les changements, y compris les changements au niveau des grades (élémentaires, collèges, lycées) doivent être soumis en tant que nouvelle demande à l'IAE.
- Je comprends que, si l'inscription est validée, le manquement au respect des politiques du Conseil Scolaire, des règlements de MCPS, ou des règlements scolaires, pourrait entraîner la suspension/le retrait de l'élève.
- Je comprends que, si l'inscription est validée, l'élève n'est pas éligible pour la pratique des activités sportives avant d'obtenir une dérogation pour les activités sportives du MCPS Athletics Unit.

Signature de l'adulte \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**PARTIE II : Décision (A compléter par l'IAE)**

La demande susvisée est

- Approuvée à compter du : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ N° d'identifiant MCPS \_\_\_\_\_
- Demande rejetée Motif : \_\_\_\_\_

Pour (nom de l'école) \_\_\_\_\_

Signature, l'IAE \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**PARTIE III : INFORMATIONS RELATIVES AUX FRAIS DE SCOLARITÉ A remplir par le Division of Controller (suite à l'approbation de l'IAE)**

\$ \_\_\_\_\_ Frais de scolarité annuels —Vori le règlement MCPS JEA-RE, *Inscription sur la base de frais de scolarité.*

- Employé(e) de MCPS
- Cours à plein temps
- Cours à temps partiel : Nombre de cours \_\_\_\_\_

**Mode de paiement**

- Déduction sur salaire : les employés de MCPS peuvent soit utiliser des retenues sur la paie pour les paiements effectués tout au long de l'année scolaire, soit effectuer le paiement des droits de scolarité annuels complet avant le début de l'année scolaire
- Annuel—paiement dû avant le 1er août sous peine de retrait de l'élève de l'école
- Semestriel—paiement dû avant le 1er août et le 31 décembre sous peine de retrait de l'élève de l'école

Signature, Division of Controller \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Consentement et signature du parent/tuteur légal/adulte responsable**

- Je consens à accepter la responsabilité des frais de scolarité pour les élèves non-résidents.
- Si le paiement des frais de scolarité n'est pas effectué dans les délais, les intérêts seront évalués au taux de un pour cent par mois sur le solde impayé.
- Je comprends que le manquement au paiement des frais de scolarité entraînera le retrait de l'élève de MCPS et le recouvrement de tous les frais non payés peut être placé sous la responsabilité d'une agence de recouvrement.
- Je comprends que dans le cas d'élèves arrivant au cours de l'année scolaire pour lesquels il a été établi par la suite que des frais de scolarité sont dus, le paiement doit être effectué pour que l'élève puisse continuer à assister aux cours.
- Je comprends que les élèves détenteurs d'un visa F-1 sont tenus de payer les frais de scolarité à l'avance et avant de débiter les cours, conformément au règlement JEA-RC de MCPS, Inscription et placement d'élèves internationaux et étrangers.
- Je comprends que tous les paiements doivent être faits par Cashier Check ou Money Order (chèque de banque ou mandat postal). Je comprends que les chèques doivent être faits à l'ordre de MCPS et envoyés au Division of Controller, Receipts Office, 45 West Gude Drive, Suite 3200, Rockville, MD 20850.
- Je comprends que l'élève ne pourra pas commencer l'école avant que tous les formulaires dus ne soient remplis et les frais de scolarité payés.
- Je comprends que les frais de scolarité au prorata ou les remboursements au prorata ne seront accordés que dans des circonstances particulières détaillées dans le règlement MCPS JEA-RE, *Inscription sur la base de frais de scolarité.*
- Je consens à rembourser à MCPS tout frais légal susceptible d'être engagé en vue de récupérer toute somme d'argent due au groupe scolaire pour avoir omis de payer les frais de scolarité.

Signature du parent/tuteur légal/élève éligible/adulte responsable \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**PARTIE IV : INSCRIPTION SCOLAIRE : À REMPLIR PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE/DÉLÉGUÉ**

Le parent/tuteur légal/adulte responsable de l'élève, a remis le reçu du paiement au directeur/délégué et a inscrit l'élève le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (date de l'inscription)

Signature, Le Directeur/délégué \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_